

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 25 avril 2024

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

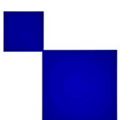
M. Troussel, M. Guiraud, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, M. Blanchet, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Chaumillon, M. Sadi, M. Taïbi, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi
Mme Filhol donnant pouvoir à M. Duprey
Mme Saïd-Anzum donnant pouvoir à M. Troussel
Mme Lecroq donnant pouvoir à M. Blanchet

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bouamrane, Mme Dellac, M. Monot, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Chabani, Mme Lagarde



Délibération n° II du 25 avril 2024

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT AU PROJET « ÉCHO DE LA DIVERSITÉ, RÉSEAU EUROPÉEN DES VILLES » (SOUND OF DIVERSITY EUROPEAN NETWORK OF TOWNS) DANS LE CADRE DU PROGRAMME CITOYENS, ÉGALITÉ, DROITS ET VALEURS (CITIZENS, EQUALITY, RIGHTS AND VALUES)

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

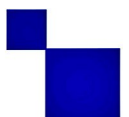
Vu l'appel à la recherche de partenaires de la commune d'Aleksandrow Lodzki en Pologne du 7 février 2023,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE la participation du Département, au titre de partenaire au projet « Écho de la Diversité, Réseau Européen des Villes » (Sound of Diversity European Network of Towns) ci-annexé dans le cadre du programme Citoyens, égalité, droits et valeurs (Citizens, equality, rights and values (CERV)) avec les objectifs suivants :

- promouvoir des politiques publiques en faveur de l'interculturalité, organiser une manifestation culturelle d'ampleur notamment avec l'organisation de « Multitude »,
- être en capacité d'accueillir pendant un temps évènementiel les autres partenaires acteurs de cet appel à projet, notamment pendant la manifestation « Multitude »,
- participer à des échanges autour des pratiques liées aux politiques publiques en matière d'interculturalité et de promotion de la diversité avec les autres acteurs partenaires de cet appel à projets ;



- CHARGE M. le président du Conseil départemental de signer tout acte ou document relatif à la participation du Département pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.